

L'apprentissage en région Centre-Val de Loire

Évolution 2017-2021

DREETS Analyses Centre - Val de Loire Décembre 2022



Le Centre-Val de Loire compte 30 050 apprentis au 31 décembre 2021, soit 3,5 % de l'effectif national. Ce nombre est en forte hausse de 57,4 % par rapport au 31 décembre 2017.

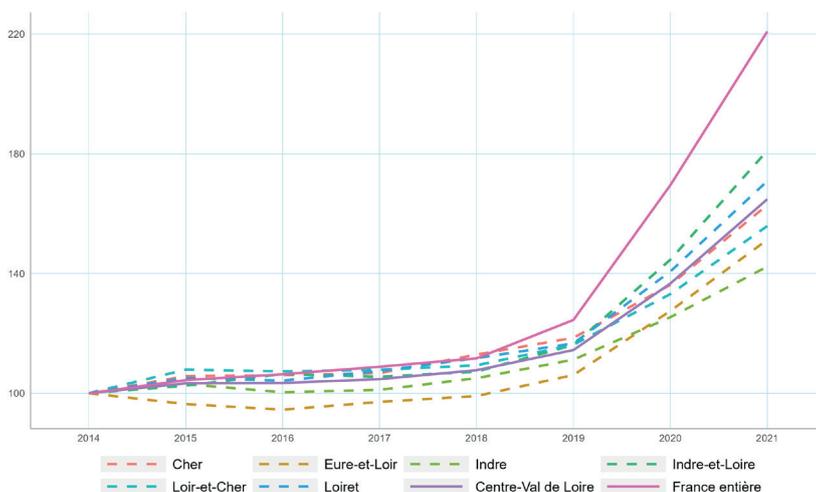
La loi de 2018 sur l'apprentissage (voir encadré en fin de document) ainsi que le plan « un jeune, une solution » ont favorisé ce développement notamment grâce à des aides financières. L'État verse aux entreprises une aide d'un montant de 5 000€ pour recruter un alternant de moins de 18 ans. Cette aide atteint même 8 000€ pour un alternant de plus de 18 ans.

Le profil moyen de l'apprenti a évolué entre 2017 et 2021. L'apprenti de 2021 est en moyenne moins masculin, plus âgé et plus diplômé que celui de 2017. Il travaille également de plus en plus dans le secteur tertiaire.

Suite à la loi de 2018, le nombre d'organismes de formation par apprentissage (OFA) a doublé. Les 80 OFA du Centre-Val de Loire proposent 4,0 % de l'offre nationale en apprentissage.

Un nombre d'apprentis en forte hausse en Centre-Val de Loire...

Evolution du stock d'apprentis 2014-2021 pour le CVL et ses 6 départements et la France entière (Base 100 en 2014)



Note de lecture : le stock d'apprentis pour la France Entière a augmenté de 121 % (221-100) entre 2014 et 2021

Nombre d'apprentis pour le CVL et ses 6 départements et France entière en 2017 et 2021

	2017	2021
Cher	1 870	2 860
Eure-et-Loir	2 940	4 580
Indre	1 570	2 200
Indre-et-Loire	4 790	8 220
Loir-et-Cher	2 800	4 040
Loiret	5 120	8 140
Centre-Val de Loire	19 080	30 050
France entière	425 880	864 130

Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares
 Les stocks d'apprentis sont comptabilisés au 31/12 de l'année indiquée

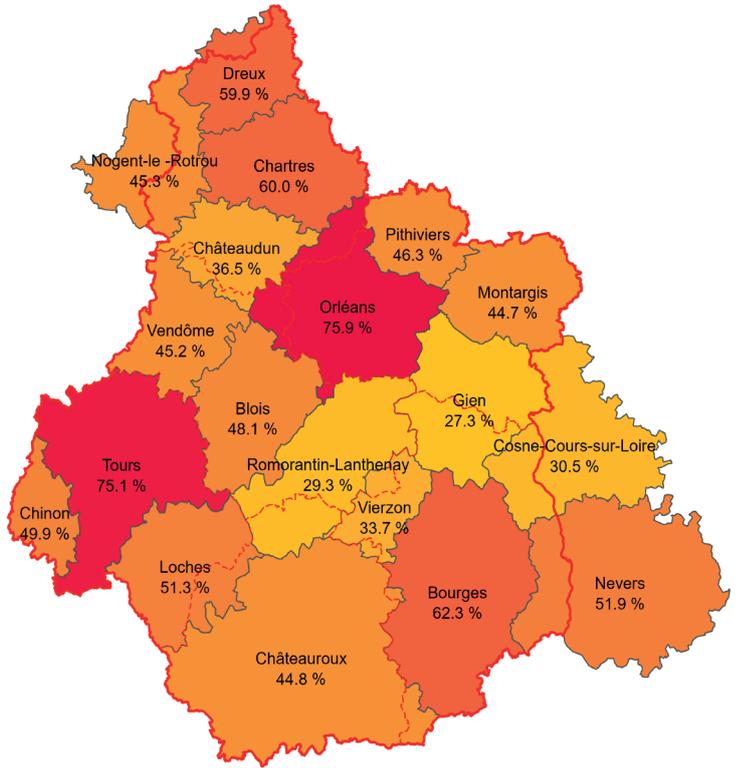
18 230 apprentis travaillent dans des entreprises du Centre-Val de Loire en 2014 et 19 080 en 2017. Les mesures prises en 2018 provoquent une légère hausse en 2019 à 20 860 apprentis (+ 6,2 % entre 2018 et 2019). Cette croissance s'accroît en 2020 et encore plus en 2021 pour atteindre 30 050 apprentis en 2021 (+ 19,4 % entre 2019 et 2020 et + 20,6 % entre 2020 et 2021). Entre 2017 et 2021, la région a gagné au total 10 960 apprentis, soit une hausse de 57,4 %.

Pour la France entière, cette hausse de l'apprentissage est encore plus importante. De 391 220 apprentis en 2014, on passe à 425 880 en 2017 puis 864 130 en 2021, soit des hausses de + 11,5 % entre 2018 et 2019, + 36,2 % entre 2019 et 2020 et + 30,3 % entre 2020 et 2021. La France a donc vu son nombre d'apprentis doubler entre 2017 et 2021 (+ 102,9 %).

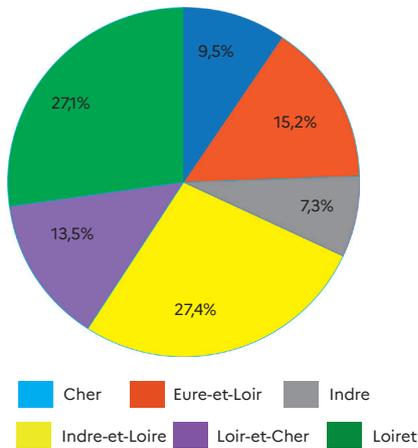
Les départements du Centre-Val de Loire suivent la même dynamique. L'Indre-et-Loire est celui qui connaît la plus forte hausse entre 2017 et 2021 avec + 71,6 %, suivi par le Loiret (+ 59,0 %) et l'Eure-et-Loir (+ 55,8 %). Le Cher, le Loir-et-Cher et l'Indre connaissent une hausse moins importante que la moyenne régionale (respectivement + 52,7 %, + 44,5 % et + 40,7 %).

Les stocks d'apprentis (voir encadré ci-dessous) augmentent sur toutes les zones d'emploi de la région (voir carte). Celles d'Orléans et de Tours se démarquent néanmoins en ayant le plus fort taux de progression entre 2017 et 2021 (passage respectif de 3 450 à 6 070 et de 4 070 à 7 130). Ces deux zones d'emploi avaient déjà le plus grand nombre d'apprentis de la région en 2017.

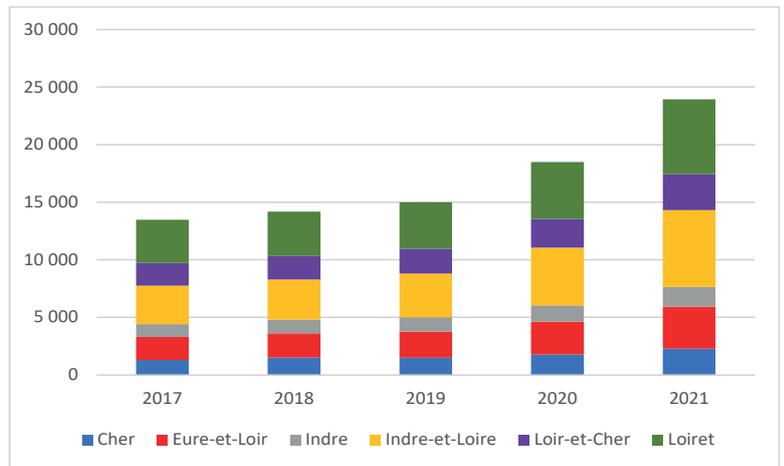
Evolution (en %) des stocks d'apprentis par zone d'emploi du Centre-Val de Loire entre 2017 et 2021



Répartition des stocks d'apprentis en Centre-Val de Loire en 2021



Evolution des entrées en apprentissage entre 2017 et 2021 par département du Centre-Val de Loire



Encadré sur les entrées

On distingue le stock d'apprentis des entrées en apprentissage. Le stock correspond au nombre d'apprentis un jour donné (dans la présente étude, les stocks sont calculés au 31 décembre) tandis que les entrées se rapportent à l'ensemble des apprentis commençant leur apprentissage une année donnée.

Un apprenti peut signer un contrat de 6 mois à 3 ans selon le diplôme préparé. Les entrées en apprentissage suivent logiquement l'évolution du nombre d'apprentis : de 13 470 en 2017 à 23 930 en 2021, soit une hausse de 77,7 % en 4 ans. Comme pour les stocks, cette hausse est nettement inférieure à celle de la France entière qui passe de 305 270 entrées en apprentissage en 2017 à 739 940 en 2021 (+ 142,4 %).

Au niveau départemental, les évolutions des entrées en apprentissage y suivent la même tendance que pour les stocks. L'Indre, le Loir-et-Cher, le Loiret et le Cher ont une hausse inférieure à la moyenne régionale avec respectivement 1 700, 3 130, 6 480 et 2 290 entrées en apprentissage en 2021 (respectivement + 54,1 %, + 59,7 %, + 72,8 % et + 77,0 % par rapport à 2017). À l'inverse, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire progressent de 82,0 % et de 99,0 % sur la même période (respectivement 3 650 et 6 670 entrées en apprentissage en 2021).

... hausse principalement dans le tertiaire marchand

Répartition des stocks d'apprentis en 2017 et 2021 par secteur d'activité des entreprises

PROFIL DES ENTREPRISES	Centre-Val de Loire			France entière
	Stock apprentis 2017	Stock apprentis 2021	Evolutions (en points de %)	Stock apprentis 2021
Secteur d'activité de l'entreprise				
Agriculture, sylviculture, pêche	4,0	3,4	-0,6	2,5
Industrie dont :	23,9	20,1	-3,8	15,7
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2,1	2,0	-0,1	1,5
Fabrication de denrées aliment., de boissons et de prod. à base de tabac	9,9	7,3	-2,6	5,6
Fabric. d'équipements élect., électroniques, informatiques ; fab. de machines	2,9	2,4	-0,4	1,7
Fabrication de matériels de transport	1,5	1,4	-0,1	1,4
Fabric. d'autres produits industriels	7,5	6,9	-0,5	5,5
Construction	14,7	13,9	-0,8	11,8
Tertiaire marchand dont :	51,2	55,5	4,3	62,2
Commerce ; répar. d'autom. et de motocycles.	20,2	21,9	1,7	22,1
Hébergement et restauration	9,4	5,8	-3,5	5,2
Information et communication	1,3	1,9	0,6	4,7
Activités financières et d'assurance	2,1	3,7	1,6	4,1
Activités immobilières	0,9	1,5	0,7	2,3
Activités scientifiques et techniques ; services admin. et de soutien	8,1	10,6	2,5	13,7
Autres activités de services	7,0	7,5	0,5	7,3
Tertiaire non marchand	6,2	7,1	0,9	7,9
Ensemble	100,0	100,0		100,0
Taille de l'entreprise				
0 à 4 salariés	36,0	32,4	-3,6	31,0
5 à 9 salariés	16,2	15,0	-1,2	14,5
10 à 49 salariés	18,1	19,3	1,2	20,4
50 à 250 salariés	9,5	10,6	1,2	11,0
Plus de 250 salariés	20,3	22,6	2,4	23,1
Ensemble	100,0	100,0		100,0
Public/Privé				
Public	4,9	3,4	-1,5	3,1
Privé	95,1	96,6	1,5	96,9
Ensemble	100,0	100,0		100,0

Note de lecture : 3,4 % des apprentis en Centre-Val de Loire en 2021 sont employés par une entreprise agricole, soit 0,6 point de moins qu'en 2017

L'écrasante majorité des apprentis est employée par le secteur privé en 2021, que ce soit en Centre-Val de Loire ou en France entière. Cette proportion a significativement augmenté depuis 2017.

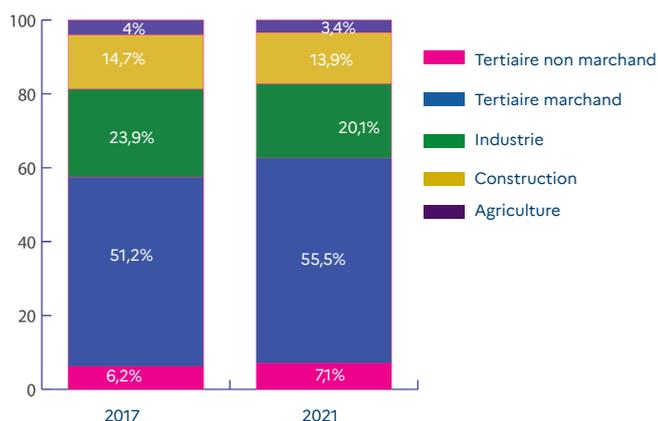
Bien que le nombre d'apprentis dans l'agriculture, l'industrie et la construction augmente en Centre-Val de Loire entre 2017 et 2021, la part des apprentis diminue dans ces trois secteurs (voir graphique sur la répartition des apprentis par grand secteur). Mécaniquement, la part des apprentis dans le tertiaire marchand et non marchand augmente. Elle reste néanmoins inférieure à celle de la France entière.

La construction, l'industrie et le tertiaire marchand sont surreprésentés par rapport à leur poids dans l'emploi salarié (respectivement 6,8 %, 15,0 % et 43,4 % de l'emploi salarié en Centre-Val de Loire). En effet, seuls 7,1 % des apprentis sont dans le tertiaire non marchand alors que ce secteur représente 31,9 % de l'emploi salarié en 2020 en Centre-Val de Loire.

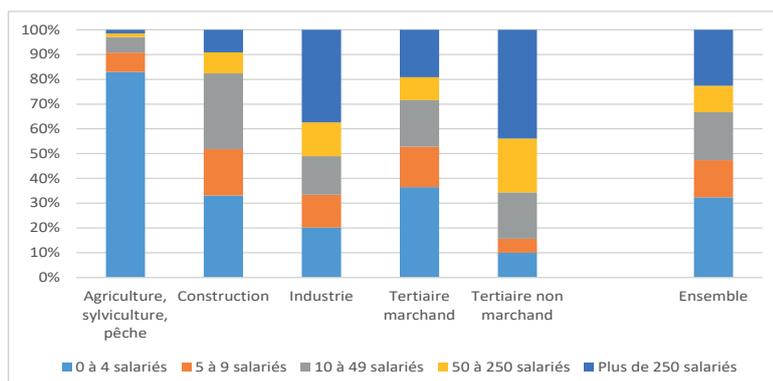
Cette sous-représentation du tertiaire non marchand est retranscrite dans le type de l'employeur : seuls 3,4 % des apprentis sont dans le secteur public. À un niveau sectoriel plus fin, comme pour la France entière, les apprentis en Centre-Val de Loire sont majoritairement dans le commerce en 2021 (21,9 %).

Comme en 2017, la majorité des apprentis sont dans des petites entreprises de moins de 5 salariés mais cette part diminue. À l'inverse, la part des apprentis dans les grandes entreprises augmente. Ce changement vient davantage des apprentis du tertiaire marchand. Moins d'un apprenti sur six de ce secteur travaillait dans ces grandes structures en 2017 contre un sur cinq en 2021 (voir graphique sur la taille de l'entreprise par grand secteur d'activité). Néanmoins, les apprentis de ce secteur sont davantage dans des petites structures (en 2021, 36,5 % des apprentis dans le tertiaire marchand sont dans des entreprises de moins de 5 salariés). À l'inverse, les apprentis dans l'industrie travaillent majoritairement dans de très grandes structures de plus de 250 salariés (en 2021, 37,4 % des apprentis dans le secteur de l'industrie sont dans ce type de structure).

Répartition des apprentis par grand secteur d'activité en Centre-Val de Loire en 2017 et 2021



Taille de l'entreprise par grand secteur d'activité en 2021



Note de lecture : 83% des apprentis du secteur agricole sont dans des entreprises de 0 à 4 salariés.

Des apprentis moins masculins, plus âgés et de plus en plus diplômés

En 2021, près des deux tiers des apprentis du Centre-Val de Loire sont des hommes. Cette proportion est en baisse sensible depuis 2017.

La part des mineurs diminue fortement depuis 2017 (voir graphique sur la répartition des apprentis par tranche d'âge). À l'inverse, la part des 18-21 ans augmente et reste la classe d'âge la plus représentée. La composition des classes d'âges est sensiblement semblable à celle de la France entière.

Le niveau de diplôme des apprentis lors de leur entrée en apprentissage a fortement progressé entre 2017 et 2021. Les apprentis possédant, avant leur entrée en formation, un diplôme équivalent ou supérieur à bac+2 contre 30,7 % pour la France entière. Aussi, le pourcentage d'apprentis d'un diplôme supérieur ou égal à bac+2 en Centre-Val de Loire reste inférieur à celui de la France entière (27,7 % contre 36,3 %).

Les apprentis sont en 2021 davantage diplômés qu'en 2017 et préparent également un diplôme d'un niveau supérieur. En effet, plus de la moitié des certifications préparées concernent un diplôme équivalent ou supérieur à bac+2. Logiquement, plus le diplôme obtenu avec l'entrée en apprentissage est grand, plus la certification préparée sera d'un niveau élevé. Par exemple, les trois quarts des apprentis avec un diplôme équivalent au baccalauréat préparent une certification de niveau bac+2 ou bac+3 et la moitié des apprentis avec un diplôme de niveau bac+2 ou bac+3 prépare une certification de niveau bac+5 ou plus.

Les certifications préparées de plus haut niveau se trouvent dans l'industrie et le tertiaire (voir graphique sur le niveau de certification préparée par grand secteur d'activité). Plus de la moitié des apprentis de ces deux secteurs préparent une certification de niveau équivalent ou supérieur à bac+2 contre un tiers pour ceux dans l'agriculture et moins d'un quart dans la construction. La hausse du niveau de certification préparée est particulièrement sensible dans le tertiaire marchand car seul un tiers des apprentis de ce secteur préparait une certification de niveau équivalent ou supérieur à bac+2 en 2017.

1,4 % des apprentis déclarent une situation de handicap en Centre-Val de Loire.

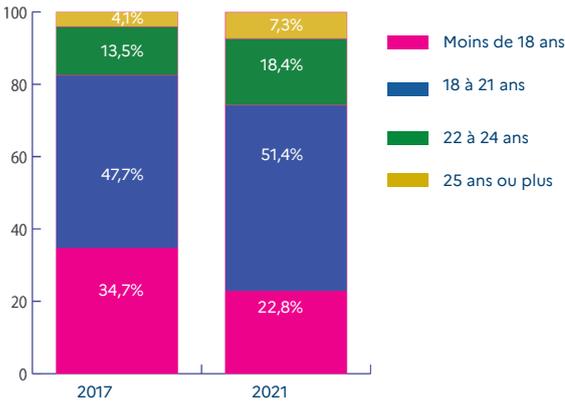
Plus des trois quarts des apprentis du Centre-Val de Loire ont leur résidence dans le même département que celui de leur entreprise. Ce taux est bien supérieur à celui de la France entière (67,5 %). Ce dernier est tiré vers le bas par L'Île-de-France où seul un tiers des apprentis résident dans le même département que celui où ils travaillent.

PROFIL DES APPRENTIS	Centre-Val de Loire			France entière
	Stock apprentis 2017	Stock apprentis 2021	Evolutions (en points de %)	Stock apprentis 2021
Genre				
Hommes	67,1	63,1	-4,0	58,3
Femmes	32,9	36,9	4,0	41,7
Ensemble	100,0	100,0		100,0
Âge				
Moins de 18 ans	34,7	22,8	-11,9	14,8
18 à 21 ans	47,7	51,4	3,7	48,5
22 à 24 ans	13,5	18,4	4,9	25,6
25 ans ou plus	4,1	7,3	3,2	11,0
Ensemble	100,0	100,0		100,0
Niveau de diplôme préparé				
CAP, BEP ou diplôme équivalent ou inférieur	41,5	29,9	-11,6	22,9
Baccalauréat ou équivalent	22,8	18,9	-3,9	16,8
Diplôme d'études supérieures bac+2 ou bac+3	27,0	36,8	9,9	38,7
Diplôme d'études supérieures bac+5 ou plus	8,7	14,4	5,7	21,6
Ensemble	100,0	100,0		100,0
Niveau de diplôme obtenu				
CAP, BEP ou diplôme équivalent ou inférieur	56,8	40,7	-16,0	30,5
Baccalauréat ou équivalent	27,1	31,5	4,4	33,2
Diplôme d'études supérieures bac+2 ou bac+3	14,8	25,7	10,9	32,9
Diplôme d'études supérieures bac+5 ou plus	1,4	2,1	0,7	3,4
Ensemble	100,0	100,0		100,0
Handicap				
Non	98,4	98,6	0,3	98,6
Oui	1,6	1,4	-0,3	1,4
Ensemble	100,0	100,0		100,0
Salaire mensuel brut à l'embauche				
Moins de 500 euros	26,8	17,6	-9,1	11,3
De 500 à 1 000 euros	61,0	56,6	-4,4	58,3
De 1 000 à 1 500 euros	11,7	20,1	8,3	21,8
1 500 euros ou plus	0,5	5,7	5,2	8,7
Ensemble	100,0	100,0		100,0
Situation avant le contrat				
Scolarité	62,7	54,9	-7,8	51,3
En apprentissage	26,0	26,2	0,2	23,4
Demandeur d'emploi	4,3	4,7	0,4	6,6
Autres	7,0	14,2	7,2	18,7
Ensemble	100,0	100,0		100,0
Origine géographique				
Département de résidence de l'apprenti différent de celui de son entreprise	20,8	21,9	1,1	32,5
Département de résidence de l'apprenti identique à celui de son entreprise	79,2	78,1	-1,1	67,5
Ensemble	100,0	100,0		100,0

Le niveau des rémunérations progresse. Seuls 17,6 % des apprentis ont un salaire mensuel brut à l'embauche inférieur à 500 €. À l'inverse, ceux gagnant plus de 1 000 € passent de 12,2 % en 2017 à 25,8 % en 2021. Sans surprise, plus la certification préparée est d'un haut niveau de diplôme, plus la rémunération de l'apprenti est élevée.

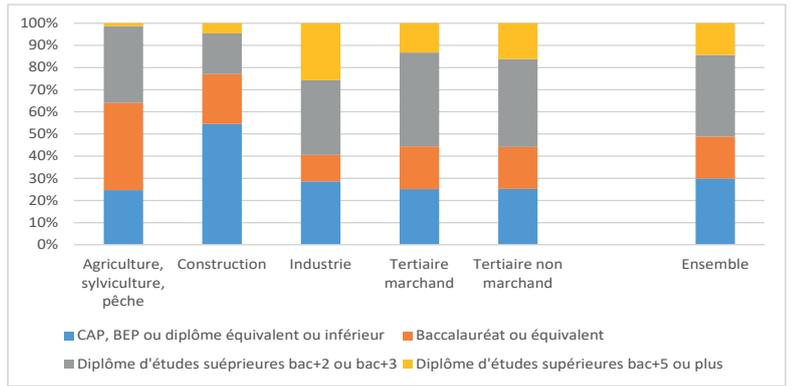
Seul près d'un apprenti sur dix préparant une certification de niveau CAP, BEP, équivalent ou inférieur touche plus de 1 000 € contre six sur dix pour ceux préparant une certification de niveau bac+5 ou plus. L'industrie et le tertiaire étant les secteurs avec en moyenne les plus hauts niveaux de certifications préparées, on y retrouve les rémunérations des apprentis les plus élevées.

Répartition des apprentis par tranche d'âge en Centre-Val de Loire en 2017 et 2021



Niveau de certification préparée par grand secteur d'activité en 2021

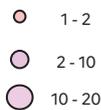
5



Note de lecture : 25 % des apprentis du secteur agricole préparent une certification de niveau CAP, BEP ou diplôme équivalent ou inférieur

L'offre de formation suit la hausse des apprentis

Nombre de sites de formation



Source : GIP Alfa Centre-Val de Loire

Formations préparées

Agriculture
 Bâtiment : gros oeuvre, travaux publics
 Bâtiment : second oeuvre
 Travail des métaux
 Mécanique
 Electromécanique
 Electricité, énergie
 Appui à la production des industries
 Transformation des matériaux et des procédés
 Production alimentaire
 Textile, habillement, cuir
 Travail du bois, matériaux de synthèse
 Techniques graphiques, impression
 Transport, logistique
 Gestion et traitement de l'information
 Commerce
 Santé, social, soins personnels
 Hôtellerie, tourisme, loisirs
 Environnement, nettoyage, sécurité

	Cher	Eure-et-Loire	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
Agriculture	■	■	■	■	■	■
Bâtiment : gros oeuvre, travaux publics	■	■	■	■	■	■
Bâtiment : second oeuvre	■	■	■	■	■	■
Travail des métaux	■	■	■	■	■	■
Mécanique	■	■	■	■	■	■
Electromécanique	■	■	■	■	■	■
Electricité, énergie	■	■	■	■	■	■
Appui à la production des industries	■	■	■	■	■	■
Transformation des matériaux et des procédés	■	■	■	■	■	■
Production alimentaire	■	■	■	■	■	■
Textile, habillement, cuir	■	■	■	■	■	■
Travail du bois, matériaux de synthèse	■	■	■	■	■	■
Techniques graphiques, impression	■	■	■	■	■	■
Transport, logistique	■	■	■	■	■	■
Gestion et traitement de l'information	■	■	■	■	■	■
Commerce	■	■	■	■	■	■
Santé, social, soins personnels	■	■	■	■	■	■
Hôtellerie, tourisme, loisirs	■	■	■	■	■	■
Environnement, nettoyage, sécurité	■	■	■	■	■	■

Le principe de libre création et de développement des Centres de Formation des Apprentis (CFA) induit par la loi du 5 septembre 2018 a permis de doubler le nombre d'OFA en région Centre-Val de Loire. Ces derniers ont en moyenne 2 à 5 sites formateurs (co-contractant de l'OFA responsable : établissement secondaire, antenne, UFA, lycée professionnel, etc.), mais la plupart sont sur un site unique. En tout, 220 sites en apprentissage (OFA responsables et formateurs et sites formateurs) dispensent au moins une offre de formation en apprentissage sur le territoire régional.

Tout comme le nombre de site, le nombre de formations disponibles a doublé depuis 2018. Les CFA Centrais concentrent 4 % de l'offre en apprentissage collectée de France. En 2022, plus de 500 certifications accessibles en apprentissage sont présentes sur le territoire régional. Les certifications de niveau bac et infra-bac sont les plus représentées : elles couvrent chacune plus d'un titre sur quatre (respectivement 28,3 % et 28,2 %). Un peu moins de la moitié des certifications sont de niveau post bac : 21,2 % de niveau bac+2, 15,1 % de niveau bac+3 et 7,2 % de niveau bac+5 et plus.

L'offre s'est particulièrement développée sur les niveaux supérieurs depuis 2020 : + 45 % pour le niveau bac+2, + 88 % pour le niveau bac+3 et 4 et + 54 % sur les niveaux bac+5 et plus. Les offres les plus nombreuses concernent la gestion et le traitement de l'information (fonctions transverses des entreprises et des administrations) qui couvrent 12 % de l'offre référencée par secteur, suivi du commerce (8 %), du bâtiment : second oeuvre (7 %), de l'agriculture (6 %) et de la Santé, social, soins personnels (6 %).

Une équipe apprentissage au sein de la DREETS pour faciliter les relations des acteurs de l'alternance

Depuis la loi du 05/09/2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », des référents apprentissage au sein de la DREETS ont été nommés pour favoriser le développement de l'apprentissage et de l'offre de formation, identifier et faire remonter au ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, les difficultés de mise en œuvre de la loi sur le territoire et mobiliser les acteurs de l'alternance.

La mission des référents apprentissage consiste à :

- * Renforcer l'animation territoriale pour que l'alternance devienne une solution dans les stratégies de lutte contre le chômage et de formation des jeunes, notamment ceux les plus éloignés de l'emploi

Exemple d'action: Animation de la cellule régionale interministérielle d'accompagnement des jeunes vers l'apprentissage

- * Accompagner les acteurs de l'alternance dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel

Exemple d'action: Les « questions de la quinzaine », publication bimensuelle de la DREETS adressée aux OPérateurs de COmpétences (OPCO), CFA et acteurs du service public de l'emploi (SPE).

- * Promouvoir les mesures gouvernementales pour développer l'apprentissage

Exemple d'action: plaquette de communication de la DREETS Centre-Val de Loire sur les aides à l'embauche des jeunes relayée régulièrement aux partenaires du PACTE régional

- * Suivre l'offre de formation par apprentissage

Exemple d'action: suivre les travaux de l'offre par apprentissage à destination des plateformes ParcoursSup /Afflenet, actualiser régulièrement la situation des CFA et l'offre de formation par apprentissage en région

- * Appuyer le déploiement des projets « apprentissage » de la DGEFP et de la Mission interministérielle pour l'Apprentissage

Exemple d'action : assurer le déploiement, en région, du tableau de bord des effectifs de l'apprentissage et son suivi pour la Mission Interministérielle

- * Favoriser la coordination territoriale

Exemple d'action: développer des partenariats et des groupes de travail réguliers avec les CFA-OFA, OPCO, porteurs des Prépa-apprentissage, Service Public de l'Emploi, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Association de Gestion du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées (AGEFIPH), etc.

- * Evaluer : Indicateurs apprentissage

Exemple d'action : assurer un suivi des chiffres clés de l'alternance au niveau national et régional

La mise en œuvre de la loi du 5 septembre 2018 a été déployée sur le territoire grâce à un partenariat étroit entre les différents acteurs de l'alternance : entreprises, fédérations professionnelles, Centre de Formation d'Apprentis (CFA) / Organisme de Formation en Apprentissage (OFA), Conseil régional, chambres consulaires, services de l'Education nationale, OPCO, etc.

Encadré sur la loi de 2018

Avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les pouvoirs publics ont développé l'apprentissage notamment en simplifiant l'accès à ce dispositif, tant pour les apprentis que pour les jeunes :

- Libéralisation du marché à l'ensemble des organismes de formation qui souhaitent dispenser des actions de formation par apprentissage et pour lesquelles un niveau de financement pour chaque contrat sera assuré ;

- Augmentation des salaires des apprentis, aide financière pour les apprentis majeurs qui souhaitent passer le permis de conduire B et création d'une aide unique pour les entreprises de moins de 250 salariés qui signent un contrat d'apprentissage avec un jeune qui prépare un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalent au plus au baccalauréat ;

- Ouverture de l'apprentissage jusqu'à l'âge de 29 ans révolus, avec la possibilité d'entrer en formation tout au long de l'année et avec une durée de formation adaptée au niveau de l'apprenti ;

- Maintien en CFA pendant 6 mois pour trouver un nouvel employeur suite à la rupture de contrat d'un apprenti.

Définitions

Apprenti : Sauf dérogation pour handicap, préparation d'un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, projet de création ou de reprise d'entreprise, un apprenti est un jeune âgé de 16 à 29 ans qui prépare un diplôme ou un titre à finalité professionnelle reconnu, associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Secteur privé/public : Dans la présente étude, le secteur public désigne exclusivement les entreprises appartenant à la catégorie juridique des personnes morales et organismes soumis au droit administratif (dont les trois fonctions publiques). Le secteur privé regroupe toutes les autres entreprises, y compris par exemple les associations et les établissements publics à caractère industriel ou commercial.

Sources

Système d'information sur l'apprentissage de la Dares : A compter de 2020, les nouveaux contrats d'apprentissage ne sont plus enregistrés par les chambres consulaires. Le système d'information connaît alors une refonte. Cette section permet d'accéder aux données individuelles du Système d'Information sur les Apprentis (le système d'information actuel). Elles couvrent l'ensemble des contrats ayant commencé à partir de 2013 et sont régulièrement mises à jour.

Recensement de la population 2019 : Il permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

Estimations d'emploi 2020 : Elles constituent la source de référence pour le suivi conjoncturel de l'emploi. Elles mesurent, annuellement et trimestriellement, l'emploi au lieu de travail en France.

Liens

Définition du contrat d'apprentissage : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage>

Les entrées en apprentissage au niveau national : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/le-contrat-dapprentissage>

Infographie : [État des lieux de l'offre de formation par apprentissage 2022 en Centre-Val de Loire](#)